

C  
V  
N  
F  
V  
F

CONSEIL  
NATIONAL  
DES VILLES  
ET VILLAGES  
FLEURIS



2022 RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. Les instances du CNVVF
2. Le budget
3. L'organisation du label dans les régions et les départements
4. Les rencontres du CNVVF avec son réseau et ses partenaires
5. Les évènements
6. La communication
7. Les visites du jury national
8. Le palmarès national 2022



## Le mot du Président

Nos 17<sup>èmes</sup> Assises Nationales qui se sont déroulées les 31 et 1<sup>er</sup> avril à Meaux, ont été l'occasion d'échanges fructueux pour partager avec tous les intervenants nos savoir-faire au service de la qualité de vie. C'est un rendez-vous auquel nous demeurons très attachés et qui souligne le rôle moteur du CNVVF pour prendre une part active à ces grands sujets de société qui touchent directement nos concitoyens au quotidien.

Pour la première fois, les visites du jury national se déroulent dès le printemps pour se terminer à la fin du mois de juillet. Cette nouvelle formule, plus ambitieuse, offre l'avantage d'éviter les fortes canicules, de ne pas solliciter les équipes municipales au mois d'août mais également de bénéficier d'une meilleure couverture médiatique avec la remise des prix en décembre de la même année. Au total, les 65 membres du jury national ont visité pas moins de 102 communes, dont 6 nouvelles communes qui ont obtenu le label « 4 Fleurs ».

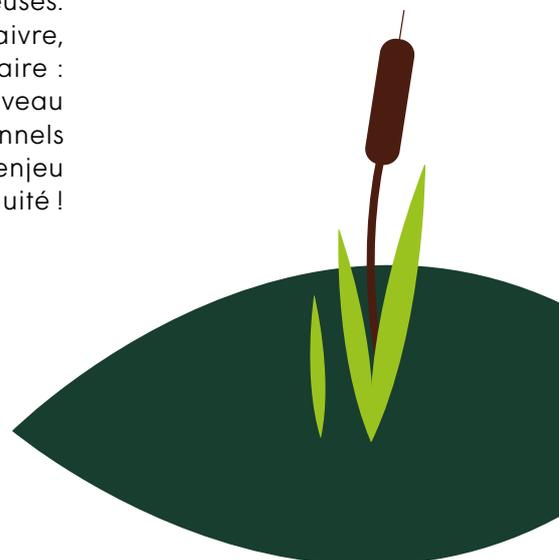
Nous croyons tous au bien-fondé de notre label dont les critères d'analyses n'ont jamais été aussi actuels ! Il doit naturellement continuer son évolution, mais il a réussi la prouesse de perdurer dans le temps et de s'inscrire durablement dans notre paysage institutionnel et dans le cœur des Français, ce que n'a pas manqué de relever notre dernier sondage Ipsos.

Dans un contexte national qui demeure difficile, je sais les efforts que fournissent chaque jour les élus et leurs équipes qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie au service de l'intérêt public. C'est un atout considérable qu'il nous faut préserver. Tout comme sont précieux les liens historiques qui nous lient à nos partenaires, le soutien de notre conseil d'administration, l'implication de notre équipe du CNVVF et bien sûr notre incroyable réseau, organisé dans les territoires. Je les remercie pour leur investissement et leur enthousiasme intact.

L'année 2022 a aussi amorcé un tournant pour le CNVVF avec le départ en retraite de sa directrice, Martine Lesage, à qui je renouvelle toute ma reconnaissance et ma gratitude dans l'accomplissement de sa tâche. Sa connaissance et son implication à nos côtés nous restent précieuses. 2023 a également vu le recrutement de son remplaçant, Julien Faivre, que j'encourage dans sa nouvelle mission. Sa feuille de route est claire : moderniser notre association, simplifier notre organisation au niveau local et renouer des liens avec les différents partenaires institutionnels pour encore mieux promouvoir et valoriser notre label. C'est un enjeu primordial si nous voulons le faire perdurer et l'inscrire dans la continuité !



**Thibaut BEAUTÉ**  
Président du CNVVF



# 1. LES INSTANCES du CNVVF

Le Conseil d'Administration du CNVVF s'est réuni à deux reprises le 24 mai et le 6 décembre 2022.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 2 juin en visioconférence. La société Alphavote avait la charge de l'organisation des votes électroniques.

M. Fabien BOCCI, Commissaire aux comptes, a présenté son rapport général sur les comptes de l'exercice et sur les conventions réglementées. Les résolutions concernant les budgets et le rapport d'activité ont été approuvées.

## > COMPOSITION du Conseil d'Administration (rappel)

### COLLÈGE 1 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### Catégorie 1 / Régions

- Hamida REZEG, Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France  
*Suppléante : Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France*

#### Catégorie 2 / Départements

- Daniel LEVEL, Département des Yvelines  
*Suppléante : Marie-Hélène AUBERT, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines*

### COLLÈGE 2 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### Catégorie 3 / Communes de moins de 1 000 habitants

- Thierry PLOUVIER, Maire de Lyons-la-Forêt (Eure)

#### Catégorie 4 / Communes de 1 001 à 5 000 habitants

- Benoît BARANGER, Maire de Bourgueil (Indre-et-Loire)  
*Suppléant : Dominique ALLAIRE, Délégué au fleurissement*

#### Catégorie 5 / Communes de 5 001 à 30 000 habitants

- Alde HARMAND, Maire de Toul (Meurthe-et-Moselle)

#### Catégorie 6 / Communes de 30 001 à 80 000 habitants

- Marie-France PARRAIN, Maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne)  
*Suppléant : Nicolas FRITZ, Directeur général des services techniques*

#### Catégorie 7 / Communes de plus de 80 000 habitants

- Brigitte FOURÉ, Maire d'Amiens (Somme)  
*Suppléant : Bruno BIENAIMÉ, Adjoint à la transition écologique*



### COLLÈGE 3 : FILIERE TOURISME

- François De CANSON, Président d'ADN Tourisme / OT  
*Suppléants : Véronique BRIZON, Directrice générale d'ADN Tourisme / Christophe MARCHAIS, Directeur général adjoint d'ADN Tourisme.*
- ADN Tourisme / CRT / Christian MOURISARD
- ADN Tourisme/ ADT / Marc Levy
- Caroline LÉBOUCHER, Directrice Générale d'Atout France  
*Suppléante : Bénédicte MAINBOURG, Directrice Entreprises, Innovation, Professionnalisation d'Atout France*

### COLLÈGE 5 : PERSONNALITES QUALIFIEES

- Thibaut BEAUTÉ, Président du CNVVF
- Philippe COCHET, Président de l'ANDEEV
- Bernard PICAL, Expert horticole
- A pourvoir

### COLLÈGE 4 : FILIERE HORTICULTURE ET SEMENCES

- Claudine OGER, Présidente de la FNPHP de l'Anjou et du Maine  
*Suppléante : Marie LEVAUX, Présidente de VERDIR*
- Benjamin DEJARDIN, Président des Jardineries et Animaleries de France  
*Suppléant : François PAULY, Expert Jardin*
- Laurent BIZOT, Président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage  
*Suppléante : Catherine MULLER*
- Jean-Pierre ALAUX, Président de la section Plantes potagères et florales de SEMAE  
*Suppléant : Émeline TEISSIER-FREMERY, section plantes potagères et florales*
- Anne MARCHAND, Présidente d'HORTIS

### MEMBRES ASSOCIES

#### Représentant du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

- A pourvoir

#### Représentant du Ministère de la Culture :

- Marie-Hélène BENETIERE

#### Représentant du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires :

- A pourvoir

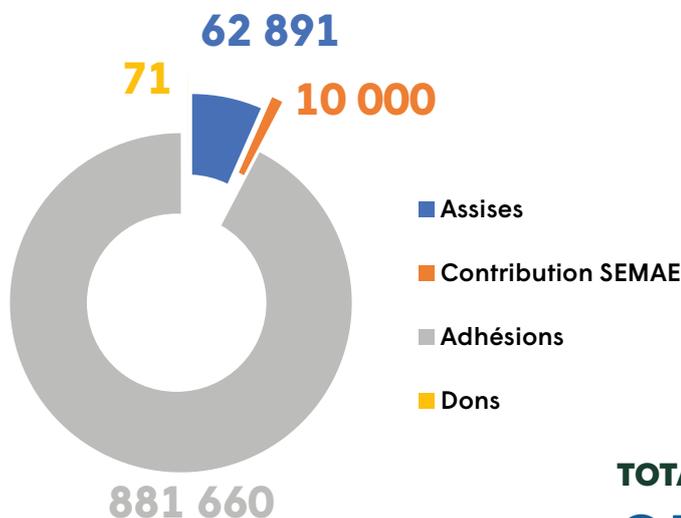
## > RESSOURCES humaines

**Martine LESAGE a, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, cessé officiellement ses activités professionnelles auprès de l'administration centrale du Ministère des Finances.**

D'un commun accord avec le Conseil d'Administration du CNVVF, il a été proposé à Madame LESAGE de poursuivre sa mission en qualité de Conseillère nationale, afin d'accompagner les communes en demande de conseils, entre autres missions ponctuelles.

Madame LESAGE a assuré l'intérim à la direction du CNVVF jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur, Julien FAIVRE, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février 2023.

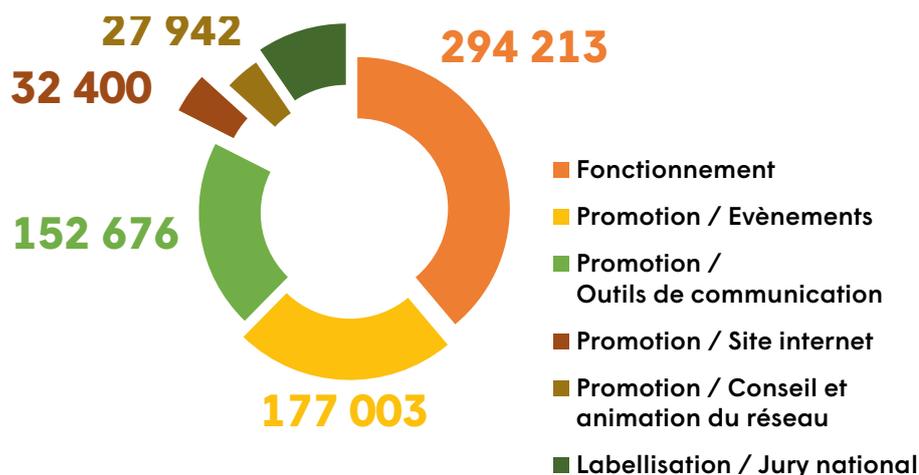
## Répartition des recettes du CNVVF en 2022 (en €)



TOTAL DES RECETTES >

**954 623 €**

## Répartition des dépenses du CNVVF en 2022 (en €)



TOTAL DES DÉPENSES >

**756 139 €**

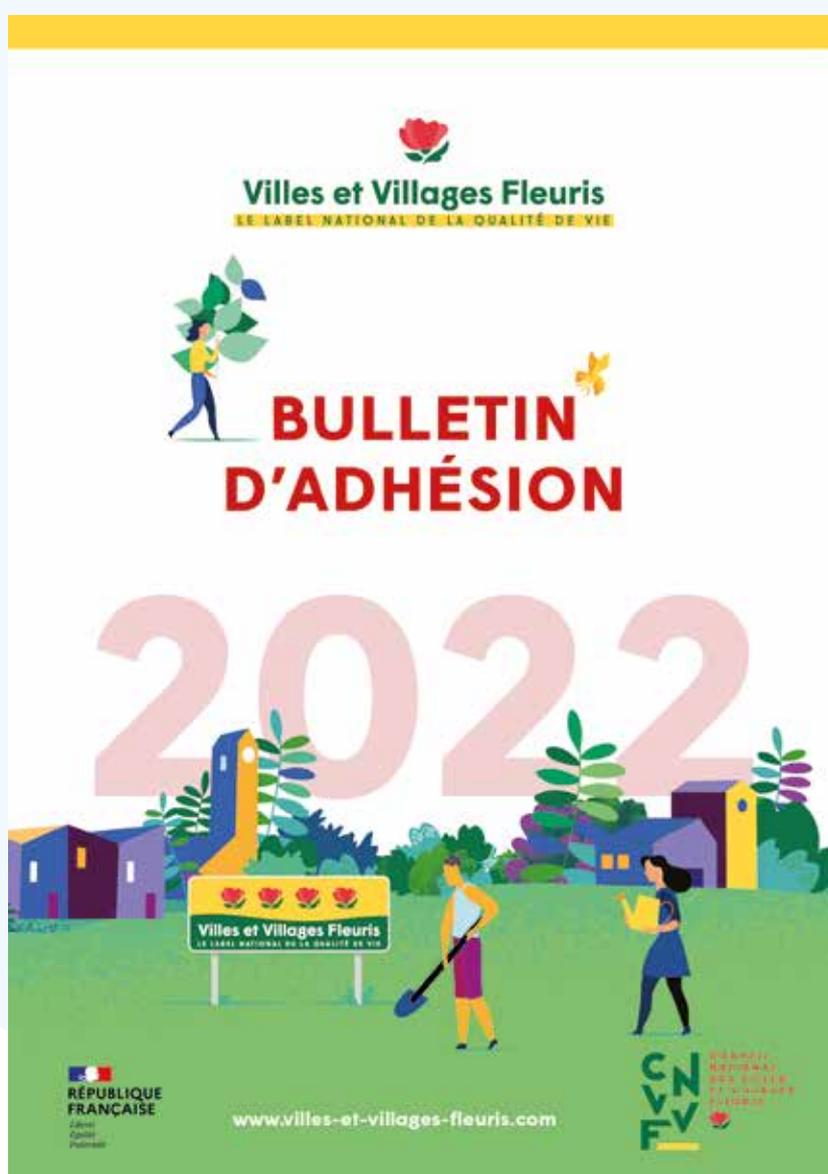
## > ADHÉSIONS à l'association

Au 31 décembre 2022, le CNVVF compte **4 516 adhérents**, dont 13 organismes : ADN Tourisme, ANDEEV, Atout France, Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige, Graines Voltz, Hortis, Les Entreprises du Paysage, Les Jardineries & Animaleries de France, Les Éditions de Bionnay, Semae, SNHF, UPJ, VERDIR.

Dans l'année, ce sont **174 communes** (dont 170 accèdent au label et 4 réintègrent la démarche) qui ont adhéré au label, ce qui représente un montant de 24 150 €.

Par ailleurs, 85 communes ont quitté le label en 2022.

**174**  
NOUVEAUX  
ADHÉRENTS



Chaque année, le bulletin d'adhésion est actualisé et envoyé à l'ensemble des communes nouvellement labellisées.

# L'ORGANISATION du label dans 3. les régions et les départements

La mission « Villes et Villages Fleuris » a été reprise par les départements de la Lozère et de la Moselle ou par le CAUE de l'Aisne. Une réflexion sera cependant engagée dès 2023 sur le mode d'organisation territoriale du label, fragilisé dans certains départements.

Départements désengagés au 31 décembre 2022 :

- Alpes de Haute-Provence
- Corse
- Finistère
- Gironde
- Haute-Marne
- Haute-Vienne
- Hauts-de-Seine
- Hérault
- Lot
- Mayenne
- Meuse
- Nièvre
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne (projet de création d'une commission « Cadre de vie » au sein du Conseil départemental)
- Vosges

Le Parc naturel régional de la Guyane s'est engagé à accompagner les communes souhaitant s'inscrire dans la démarche « Villes et Villages Fleuris », de ce fait les communes de Macouria et de Sinnamary ont obtenu leur 1<sup>ère</sup> Fleur en 2022.



La région Occitanie, par l'intermédiaire du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs et de ses partenaires, a confirmé le bon fonctionnement de sa nouvelle organisation pour les visites du jury régional.

L'ARF Centre, organisme agréé pour l'organisation du label en région Centre-Val de Loire, a expérimenté avec réussite la mise en place d'une commission d'attribution de la 1<sup>ère</sup> Fleur, en lien avec les organismes départementaux agréés.

Ces exemples pourraient s'appliquer à d'autres organismes qui souhaitent changer leur stratégie quant à l'organisation de la mission.

## > RÉUNION annuelle du réseau « Villes et Villages Fleuris »

La rencontre annuelle du réseau « Villes et Villages Fleuris » s'est tenue en présentiel, ce que la crise sanitaire avait empêché durant 2 années consécutives.



C'est dans l'auditorium du Conseil Régional d'Ile-de-France à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) que la Présidente du jury régional d'Ile-de-France, Hamida Rezeg, a accueilli près de 80 acteurs du label (administrateurs du CNVVF, élus, animateurs, membres du jury national...).

Le Président Thibaut Beauté et Martine Lesage, Directrice ont évoqué les perspectives 2022-2023 du CNVVF. Un débat ouvert sur l'avenir du label dans les régions et les départements a permis de récolter les témoignages, les problématiques et les attentes du réseau concernant la labellisation des communes.

**80**  
**ACTEURS**  
**DU LABEL**  
**PRÉSENTS**

# 4. LES RENCONTRES du CNVVF avec son réseau et ses partenaires



#### Deux intervenantes :

- Hélène Gaignon, Animatrice du label pour l'Agence de Développement Touristique d'Ille-et-Vilaine
- Elisabeth Abadie, Adjointe au Maire de Bédée

ont exposé le contexte d'évolution du label en Ille-et-Vilaine qui a permis de proposer une offre de services conforme aux réalités d'aujourd'hui.

Enfin, Kevin Beurlat, Animateur des réseaux et de la communication au CNVVF, a présenté l'analyse des résultats de l'enquête Ipsos 2022. La synthèse de cette réunion est en ligne sur le site extranet des « Villes et Villages Fleuris ».



## 17<sup>ÈME</sup> RENCONTRE des « Départements Fleuris » à Périgueux (Dordogne)

La 17<sup>ème</sup> rencontre des « Départements Fleuris » était cette année organisée à Périgueux, par le Conseil départemental Dordogne-Périgord, du mercredi 27 au vendredi 30 septembre. **18 séminaristes** étaient présents, représentant ainsi **11 départements** sur les 16 labellisés « Département Fleuri ».

Les participants ont découvert les aménagements du centre historique de Périgueux, ville labellisée « 4 Fleurs », ce qui a permis d'amorcer la journée de travail du lendemain dans une ambiance studieuse.

La rencontre s'est poursuivie à Daglan, labellisée « 3 Fleurs ». Thierry Charmarty, Directeur du Pôle « Paysage et Espaces Verts », a présenté la démarche du Conseil Départemental Dordogne-Périgord grâce à des exemples concrets de réalisations menées avec les communes, labellisées ou non.

**11**  
**DÉPARTEMENTS**  
**REPRÉSENTÉS**

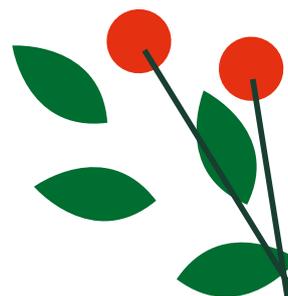


Le département de la Marne ayant obtenu le label « Département Fleuri » en 2022, Pierre Labadie, Responsable du Pôle Développement de l'Agence de Développement Touristique de la Marne, a également exposé la démarche d'accompagnement des collectivités mise en place par l'ADT.

Un atelier participatif autour des évolutions du label a été organisé puis le label « Département Fleuri » a été remis au Président du Conseil départemental, Germinal Peiro.

Faisant écho aux fortes chaleurs de l'été 2022, le CAUE de la Dordogne est intervenu sur la gestion de l'eau et son utilisation au jardin.

Le compte-rendu de cette rencontre est en ligne sur le site extranet des « Villes et Villages Fleuris ».



## > INTERVENTIONS du CNVVF lors de réunions et évènements sur les territoires

- **16 FÉVRIER** : présentation du label et remise des prix de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Marseille.
- **8 MARS** : intervention auprès de Solutions&Co, en présence des membres du jury régional Pays de la Loire, en visioconférence
- **17 MARS** : intervention auprès de l'Agence de Développement Touristique d'Ille-et-Vilaine, en présence des membres du jury départemental, en visioconférence
- **25 MARS** : rencontre autour du label avec les élus régionaux et locaux, à Vernon.
- **6 AVRIL** : Assemblée Générale de Plante & Cité, à Paris
- **12 AVRIL** : journée de formation organisée par le Comité Régional du Tourisme Bourgogne-Franche-Comté, en présence des référents des départements et des membres du jury régional, à Dijon



12 avril - Dijon, Bourgogne-Franche-Comté

- **3 MAI** : intervention auprès du Comité Régional du Tourisme Auvergne-Rhône-Alpes, en présence des membres du jury régional, en visioconférence



15 juin - Paris, Île de France

- **12 MAI** : présentation du label et de ses critères, organisée par Idealco, en visioconférence
- **29 MAI** : baptême de la rose Pierre Bonte, à Chédigny
- **10 JUIN** : lancement de « Jardins, jardin » aux Tuileries, à Paris
- **15 JUIN** : intervention auprès du Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France, en présence des membres du jury régional, à Paris
- **25 JUIN** : inauguration du « Jardin éphémère », à Boulogne-sur-Mer
- **4 OCTOBRE** : remise des prix Champagne-Ardenne, à Saint-Martin-sur-le-Pré



19 octobre - Paris, Île de France

- **6 OCTOBRE** : Assises de l'ARF Centre, à Montargis
- **19 OCTOBRE** : Assemblée Générale de VALHOR, à Paris
- **20 OCTOBRE** : convention ADN Tourisme, à Marseille



20 octobre - Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur



29 novembre - Voreppe, Auvergne-Rhône-Alpes

- **29 NOVEMBRE** : intervention auprès du CAUE de l'Isère dans le cadre de sa Journée départementale des « Villes et Villages Fleuris », à Voreppe
- **8 DÉCEMBRE** : Conseil d'Administration de Plante & Cité, à Paris
- **16 DÉCEMBRE** : présentation du label organisée par HORTIS Ile-de-France, à Paris



16 décembre - Paris, Ile-de-France

## > VISITES d'expertise dans les communes, en présence d'élus et techniciens

- **15 MARS** : Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne)
- **21 MARS** : Sartrouville (Yvelines)
- **21 AVRIL** : Fécamp (Seine-Maritime)
- **20 SEPTEMBRE** : Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire)
- **21 SEPTEMBRE** : Charnay (Saône-et-Loire)
- **23 SEPTEMBRE** : Les Hauts-de-Caux (Seine-Maritime)



■ 23 septembre - Les Hauts-de-Caux, Normandie

# 5. LES ÉVÉNEMENTS

## > 17<sup>ÈMES</sup> ASSISES Nationales des Villes et Villages Fleuris à Meaux, les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022

Près de 400 congressistes se sont retrouvés à Meaux (Seine-et-Marne) sous le thème « Partager nos savoir-faire pour une meilleure qualité de vie ». Accueilli par Monsieur le Maire Jean-François COPÉ, le réseau des « Villes et Villages Fleuris » a pu découvrir les spécificités de Meaux, ville « 4 Fleurs » depuis 1997.

Ces deux jours très enrichissants ont permis aux congressistes de partager leurs expériences, entre conférences et témoignages, temps d'échanges sur l'espace professionnel et moments de convivialité.





Jean-François COPÉ,  
Maire de Meaux



Thibaut BEAUTÉ,  
Président du CNVVF



Hamida REZEG,  
Présidente du jury  
régional « Villes et  
Villages Fleuris » d'Île-  
de-France



*Benjamin MARIAS, 1er adjoint de la ville d'Annecy et Etienne GOURBESVILLE, Directeur du pôle paysage et biodiversité de la ville d'Annecy*



*Déjeuner au cœur de la Cité Épiscopale de Meaux*



L'ESPACE PROFESSIONNEL A RÉUNI  
17 EXPOSANTS AUX SECTEURS D'ACTIVITÉS VARIÉS

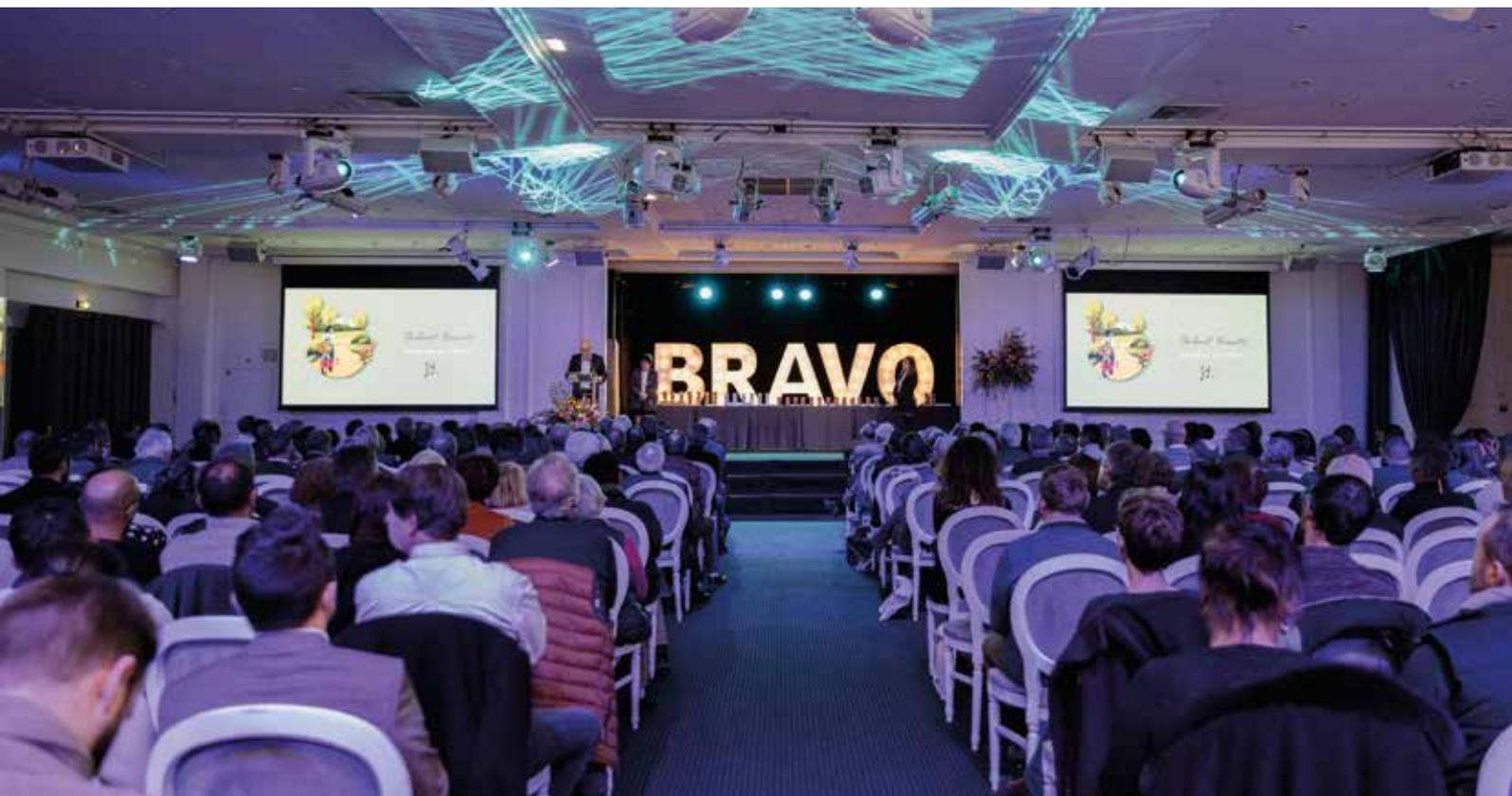




Adoubement de Thibaut BEAUTÉ, Président du CNVVF et de Martine LESAGE, Directrice par la Confrérie du Brie de Meaux lors de la soirée de gala

Ces deux jours enrichissants ont été très appréciés des congressistes, comme en témoignent les résultats du questionnaire de satisfaction envoyé post-assises.

Les actes des assises sont disponibles sur les sites internet et extranet du label et ont été adressés par voie postale aux intervenants, aux congressistes et à l'ensemble des acteurs locaux.



## > REMISE DES PRIX nationaux 2022

La Remise des prix nationaux 2022 a eu lieu au Pavillon d'Armenonville à Paris, le 14 décembre 2022.

34 lauréats ont reçu leur prix remis par Thibaut BEAUTÉ, Président du CNVVF, en présence de nos partenaires VALHOR, représenté par Michel AUDOUY, Secrétaire général, et SEMAE, représenté par Emeline TEISSIER-FREMERY, Secrétaire générale des Sections Potagères et Florales et Maïs et Sorgho.



Malgré des conditions climatiques compliquées ce jour-là et une recrudescence du Covid-19, près de **350 personnes** étaient présentes pour cette demi-journée événement.

**34**  
LAURÉATS

Thibaut BEAUTÉ,  
Président du CNVVF





Remise du « Prix national de l'Arbre » à la ville de Beauvais



Remise de la « Fleur d'Or 2022 » à la ville de Chartres



Remise du label « Département Fleuri » au département de la Marne

## > LES EMAILINGS et actualités du label

En 2022, 14 emailings et actualités du label ont été envoyés aux communes adhérentes ainsi qu'aux membres du réseau national « Villes et Villages Fleuris ».

Celles-ci portaient sur : les 17<sup>èmes</sup> Assises Nationales (save the date, ouverture des inscriptions, programme, exposants...), l'appel à cotisation 2022, l'enquête Ipsos (voir ci-contre), la campagne de labellisation 2022, le palmarès national annuel, la gestion de l'eau et des arrêtés préfectoraux sur les interdictions d'arrosage et enfin sur la remise des prix nationaux.

Avec un **taux d'ouverture de 38%** et un taux de clic de 5% (tous deux supérieurs à la moyenne), ces statistiques en hausse par rapport à l'année dernière confirment l'utilité de ce format et l'attrait des communes labellisées et du réseau pour du contenu en relation avec le label.

**ACTUALITÉS DU LABEL - MAI 2022**

**Nouvelle enquête Ipsos sur les "Villes et Villages Fleuris" :**  
**9 Français sur 10 connaissent le label !**

Afin de mesurer l'attachement au label et son impact au quotidien, et suite à l'évolution de son identité visuelle et de ses critères d'attribution, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, en collaboration avec l'institut de sondage Ipsos, a mené une enquête en mars 2022 auprès de ses différentes parties prenantes : par internet auprès de 1200 Français, et par téléphone auprès d'élus de communes labellisées puis d'acteurs du label.

- Des Français attachés à la labellisation lorsque leur commune en bénéficie – un label qui semble contribuer à la satisfaction globalement très forte vis-à-vis de son lieu de résidence ;
- "Villes et Villages Fleuris" bénéficie d'une notoriété très satisfaisante et est associé aux dimensions liées au cadre de vie et aux espaces naturels ;
- Une démarche qui compte aux yeux des élus de communes labellisées interrogés, et qui est perçue comme positive pour la commune ;
- Des membres du réseau véritablement impliqués dans la mission.

[Découvrez les résultats de l'enquête en cliquant ici.](#)

# 6. LA COMMUNICATION

## > LES RÉSEAUX sociaux et le site internet

La communication du label sur les réseaux sociaux et le site internet s'est poursuivie en 2022 et bénéficie de retombées en constante augmentation.



**FACEBOOK** : les 105 publications diffusées dans l'année ont généré 1,9 million d'impressions positives et 350 likes par post en moyenne. Le nombre d'abonnés sur cette plateforme continue à progresser et atteint 11 700 abonnés.



**INSTAGRAM** : Si le nombre d'abonnés a légèrement progressé passant de 5 000 à 5 400, le nombre de vues et d'interactions positives a diminué, passant de 426 000 à 300 000 impressions.



**TWITTER** : le compte du CNVVF comptabilise près de 1 000 abonnés pour 42 858 impressions en 2022. A noter : le taux de visite du compte CNVVF a augmenté de 20%.



**LINKEDIN** : le compte du CNVVF a trouvé son public en 2022 avec plus de 1 000 abonnés et 37 930 impressions positives sur les publications. A noter : le taux de visite du compte du CNVVF a augmenté de 807%.



**YOUTUBE** : le clip promotionnel et le film pédagogique ont respectivement été visionnés par 6 800 et 13 000 personnes depuis leur mise en ligne en 2019.

Quant au site internet du label, il a généré 85 500 visites soit une hausse de 10% par rapport à l'an dernier. En hausse de 17%, le référencement génère 60% des visites. Après la page d'accueil, les pages les plus consultées sont les fiches de présentation des communes labellisées et le palmarès national 2022.

**85 000**

**VISITES  
SUR LE SITE**

**1,9**

**MILLION**

**D'IMPRESSIONS POSITIVES  
SUR FACEBOOK**

## > L'ENQUÊTE Ipsos

Afin de mesurer l'attachement au label et son impact au quotidien, et suite à l'évolution de son identité visuelle et de ses critères d'attribution, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a souhaité mener une enquête auprès de ses parties prenantes. Ipsos a dans ce cadre réalisé trois enquêtes auprès de trois échantillons distincts : une enquête par internet auprès de Français, et deux enquêtes par téléphone auprès d'élus de communes labellisées puis auprès d'acteurs du label.



### LES RÉSULTATS DE CE SONDAGE, RÉSUMÉS CI-DESSOUS, SONT DISPONIBLES SUR LES SITES INTERNET ET EXTRANET DU LABEL

Des Français attachés à la labellisation lorsque leur commune en bénéficie – un label « Villes et Villages Fleuris » qui semble contribuer à la satisfaction globalement très forte vis-à-vis de son lieu de résidence.

Le label « Villes et Villages Fleuris », qui bénéficie d'une notoriété très satisfaisante, est associé aux dimensions liées au cadre de vie et aux espaces naturels.

Un label qui compte aux yeux des élus de communes labellisées interrogés, et qui est perçu comme positif pour la commune.

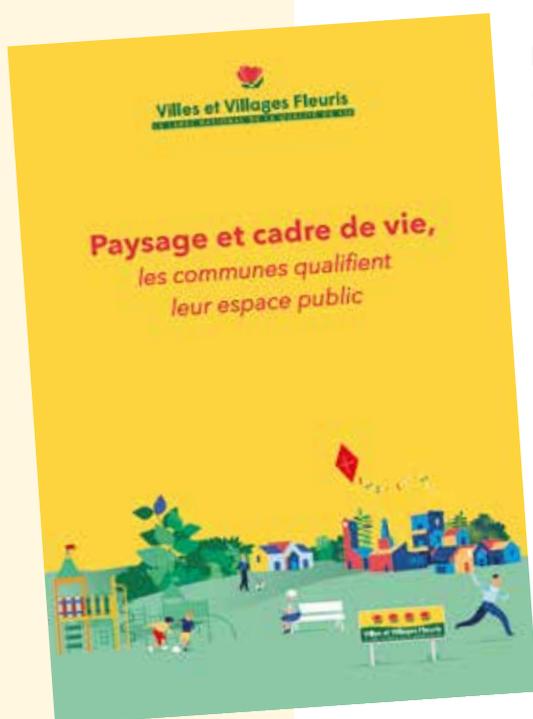
Des membres du réseau véritablement impliqués dans le label.



## > LA GRILLE d'évaluation

La grille d'évaluation du label, véritable feuille de route et outil de management pour les communes et les membres du jury, a été actualisée et agrémentée de nouveaux critères : composition du dossier de présentation, actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers, espaces de loisirs et d'hébergement.

## > L'ALBUM « Villes et Villages Fleuris », tome numéro 4



La thématique choisie en 2022 était : « Paysage et cadre de vie, les communes qualifient leur espace public ».

A travers des exemples de projets et de réalisations effectués dans les communes labellisées, cet ouvrage aborde les différentes typologies d'aménagements par espace.

Cet ouvrage a été édité par les Editions de Bionnay et adressé avec les « Cahiers du tourisme et du fleurissement » à toutes les communes adhérentes, ainsi qu'à l'ensemble du réseau du CNVVF.

La version numérique est disponible sur les sites internet et extranet du label.

## > LE GUIDE aux communes

Le visuel et les informations du guide aux communes ont été entièrement actualisés au printemps 2022.

Les mises à jour sont régulières pour ce document car c'est l'un des plus appréciés par les petites communes et par le réseau.

Une large diffusion a été faite suite à l'impression de ce document, qui est par ailleurs disponible au téléchargement sur les sites internet et extranet du label.



## > ACTIONS avec les partenaires du CNVVF

Le Prix national de la diversité végétale a été attribué aux communes de Chédigny (Indre-et-Loire) et de Quétigny (Côte-d'Or).



Remise du Prix national de la diversité végétale à Christian BRAUX, Président de l'ARF Centre et représentant la commune de Chédigny

**VALHOR**  
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL



Remise du Prix national de la diversité végétale à Quétigny

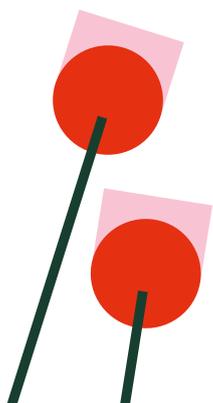
Le Prix national de l'action éducative et pédagogique a été attribué à Cherbourg-en-Cotentin (Manche) et à Sartrouville (Yvelines).



Remise du Prix national de l'action éducative et pédagogique à Cherbourg-en-Cotentin



Remise du Prix national de l'action éducative et pédagogique à Sartrouville



**LES REPRÉSENTANTS DES FILIÈRES SONT PRÉSENTS DANS LE JURY NATIONAL**

## 7. LES VISITES du jury national





## Le jury national a commencé ses visites dès le 26 avril et jusqu'au 28 juillet 2022.

Ce nouveau calendrier, déjà initié en 2021, mais plus ambitieux cette année en commençant dès le mois d'avril, permet d'organiser la remise des prix nationaux en fin d'année, mais également d'éviter les canicules récurrentes et de ne pas solliciter les équipes municipales et les membres du jury au mois d'août.

Des visites ont été pour la toute première fois organisées dès le mois d'avril, afin de découvrir les communes « 4 Fleurs » au printemps. Malgré les craintes de certaines communes non habituées à recevoir le jury si tôt dans l'année, les visites se sont parfaitement déroulées et ont même donné lieu à l'attribution d'un prix national : le Prix national du fleurissement printanier à la ville de Vendôme (Loir-et-Cher).

En 2022, 102 communes ont été visitées par le jury national, dont 13 communes labellisées « 3 Fleurs » souhaitant accéder à la « 4<sup>ème</sup> Fleur » (parmi lesquelles 6 ont obtenu le label « 4 Fleurs »).

**102**  
**COMMUNES**  
**VISITÉES**

20 communes ont sollicité un report de visite pour 2023 : Béziers, Livry-Gargan, Grande-Synthe, Megève, Étaples-sur-Mer, Compiègne, Caudan, Hirsingue, Claye-Souilly, Vittel, Bitche, Forest-l'Abbaye, Diebolshheim, Les Hauts-de-Caux, Rueil Malmaison, Dinard, Saint-Martin-sur-le-Pré, Valenciennes, Pont-Audemer, Maisons-Alfort.



**23 tournées ont été organisées**, mobilisant 65 membres du jury : élus, représentants du tourisme, responsables des espaces verts des collectivités locales, professionnels publics et privés du paysage, de l'horticulture, CAUE, journalistes du paysage. Chaque année, de nouvelles personnalités qualifiées sont intégrées au jury national, en 2022 ce sont 10 nouvelles personnes qui ont rejoint le jury national (élus, directeurs de ville « 4 Fleurs », animateurs et animatrices du label dans les départements, professionnels du tourisme et des CAUE).

L'organisation de ces tournées implique notamment l'établissement des programmes détaillés, les réservations d'hôtels, des moyens de locomotion (train/avion/voiture) mais surtout l'accompagnement des communes visitées et la logistique durant les différentes étapes de préparation de la visite, etc...

Les courriers-rapports ont été adressés aux maires entre la fin du mois de septembre 2022 et le début du mois de janvier 2023.

**23**  
**TOURNÉES**  
**ORGANISÉES**

## > **COMMUNES** visitées par le jury national en 2022

### **ALBI**

*Tarn*

### **ANGERS**

*Maine-et-Loire*

### **ANNEMASSE**

*Haute-Savoie*

### **AUBIGNY-SUR-NÈRE**

*Cher*

### **AULNAY-SOUS-BOIS**

*Seine-Saint-Denis*

### **BAGNOLES-DE-L'ORNE**

*Orne*

### **BEAUVAIS**

*Oise*

### **BÉDÉE**

*Ille-et-Vilaine*

### **BOURGES**

*Cher*

### **CABOURG**

*Calvados*

### **CAUDRY**

*Nord*

### **CERIZAY**

*Deux-Sèvres*

### **CESSON-SÉVIGNÉ**

*Ille-et-Vilaine*

### **CHARTRES**

*Eure-et-Loir*

### **CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE**

*Mayenne*

### **CHÉDIGNY**

*Indre-et-Loire*

### **CHENILLÉ-CHANGÉ**

*Maine-et-Loire*

### **CHERBOURG-EN-COTENTIN**

*Manche*

### **CHOLET**

*Maine-et-Loire*

### **COLOMBÉ-LE-SEC**

*Aube*

### **CRÉTEIL**

*Val-de-Marne*

### **DOMLOUP**

*Ille-et-Vilaine*

**DRUSENHEIM***Bas-Rhin***ÉHUNS***Haute-Saône***ENSISHEIM***Haut-Rhin***ÉPINAL***Vosges***EU***Seine-Maritime***FÉCAMP***Seine-Maritime***FOUESNANT-LES GLÉNAN***Finistère***FOUGÈRES***Ille-et-Vilaine***GÉLAUCOURT***Meurthe-et-Moselle***GRAVELINES***Nord***GUILHERAND-GRANGES***Ardèche***GUYENCOURT-SAULCOURT***Somme***HAGETMAU***Landes***HAUSSIGNÉMONT***Marne***HAUSSIMONT***Marne***HOLTZHEIM***Bas-Rhin***HONFLEUR***Calvados***HYÈRES-LES-PALMIERS***Var***JOUÉ-LES-TOURS***Indre-et-Loire***LA CHAPELLE-THOUARAUULT***Ille-et-Vilaine***LA CROPTÉ***Mayenne***LA GACILLY***Morbihan***LAMA***Haute-Corse***LAMBERSART***Nord***LANESTER***Morbihan***LASSAY-LES-CHÂTEAUX***Mayenne***LE GUERNO***Morbihan***LE LAVANDOU***Var***LE RHEU***Ille-et-Vilaine***LE VÉSINET***Yvelines***LES LUCS-SUR-BOULOGNE***Vendée***LEVALLOIS***Hauts-de-Seine***LORIENT***Morbihan***LOYAT***Morbihan***LUNÉVILLE***Meurthe-et-Moselle***LUXEUIL-LES-BAINS***Haute-Saône***MARCKOLSHEIM***Bas-Rhin***MEAUX***Seine-et-Marne***MELUN***Seine-et-Marne***MONS-BOUBERT***Somme***MONTBÉLIARD***Doubs***MONTIGNY-LÈS-METZ***Moselle***MONTREUIL-SUR-MER***Pas-de-Calais***MONTVILLE***Seine-Maritime***MOUSSY-LE-NEUF***Seine-et-Marne***MULHOUSE***Haut-Rhin*

**NANCY**  
*Meurthe-et-Moselle*

**NEVERS**  
*Nièvre*

**OLIVET**  
*Loiret*

**ORDAN-LARROQUE**  
*Gers*

**ORMES**  
*Loiret*

**PAU**  
*Pyrénées-Atlantiques*

**PORNICHT**  
*Loire-Atlantique*

**QUETIGNY**  
*Côte d'Or*

**QUIERS-SUR-BÉZONDE**  
*Loiret*

**ROUBAIX**  
*Nord*

**ROYAN**  
*Charente-Maritime*

**RUNGIS**  
*Val-de-Marne*

**SAINT-BENOÎT**  
*Vienne*

**SAINT-BRIEUC**  
*Côtes d'Armor*

**SAINT-CYR-EN-VAL**  
*Loiret*

**SAINT-GALMIER**  
*Loire*

**SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ**  
*Côtes d'Armor*

**SAINT-JOSSE-SUR-MER**  
*Pas-de-Calais*

**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**  
*Essonne*

**SARTROUVILLE**  
*Yvelines*

**SOULTZMATT**  
*Haut-Rhin*

**TARBES**  
*Hautes-Pyrénées*

**TERRASSON-LAVILLEDIEU**  
*Dordogne*

**THOUARS**  
*Deux-Sèvres*

**TOURCOING**  
*Nord*

**TOURS**  
*Indre-et-Loire*

**TROYES**  
*Aube*

**VALENCE**  
*Drôme*

**VENDÔME**  
*Loir-et-Cher*

**VERSAILLES**  
*Yvelines*

**VEUIL**  
*Indre*

**VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**  
*Rhône*

**VINDRY-SUR-TURDINE**  
*Rhône*

**VIVAISE**  
*Aisne*

La séance plénière pour l'établissement du palmarès 2022 s'est déroulée le 14 septembre 2022 en présence de 41 membres du jury national et de l'équipe du CNVVF. Les résultats ont été publiés sur l'extranet des communes le 15 septembre.

Le label compte désormais 278 communes « 4 Fleurs » sur 4707 communes labellisées, parmi lesquelles 75 villages (moins de 2 000 habitants) et 203 villes (plus de 2 000 habitants).

### Fleur d'Or

#### CHARTRES

(Eure-et-Loir)

#### DRUSENHEIM

(Bas-Rhin)

#### LEVALLOIS

(Hauts-de-Seine)

#### MONTIGNY-LÈS-METZ

(Moselle)

#### SAINT-CYR-EN-VAL

(Loiret)

#### SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

(Côtes-d'Armor)

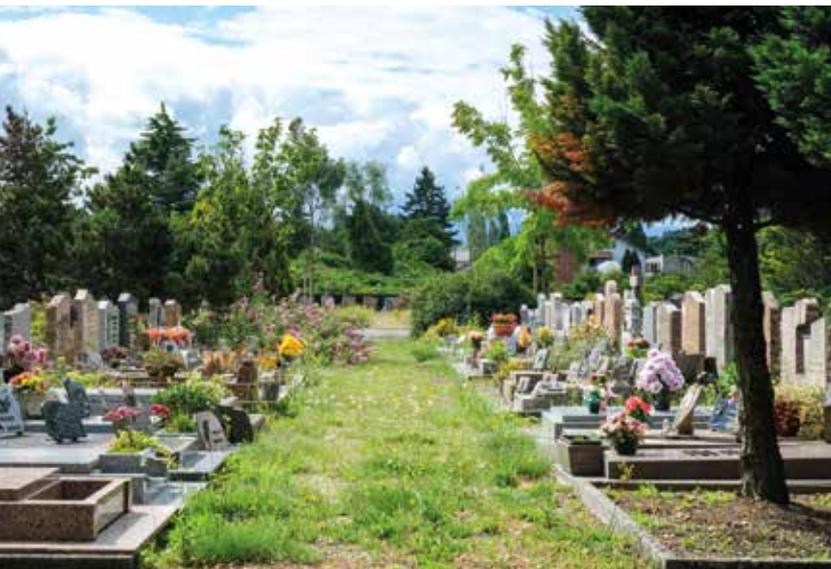
#### SAINT-JOSSE-SUR-MER

(Pas-de-Calais)

**278**  
**COMMUNES**  
**« 4 FLEURS »**



■ MONTIGNY-LÈS-METZ (Moselle)



■ ANNEMASSE (Haute-Savoie)

### Accession à la 4<sup>ème</sup> Fleur

**ANNEMASSE**  
(Haute-Savoie)

**BÉDÉE**  
(Ille-et-Vilaine)

**CAUDRY**  
(Nord)

**LES LUCS-SUR-BOULOGNE**  
(Vendée)

**MOUSSY-LE-NEUF**  
(Seine-et-Marne)

**TERRASSON-LAVILLEDIEU**  
(Dordogne)

### Label « Département Fleuri »

**CÔTE-D'OR**  
(Bourgogne-France-Comté)

**MARNE**  
(Grand-Est)

■ MARNE (Grand-Est)



### Prix de la diversité végétale en partenariat avec VALHOR

**CHÉDIGNY**  
(Indre-et-Loire)

**QUETIGNY**  
(Côte d'Or)

### Prix de l'action éducative et pédagogique en partenariat avec Semae

**CHERBOURG-EN-COTENTIN**  
(Manche)

**SARTROUVILLE**  
(Yvelines)



**Prix national de l'Arbre**

**BEAUVAIS**  
(Oise)

**VALENCE**  
(Drôme)

■ **BEAUVAIS** (Oise)



**Prix de l'attractivité touristique**

**AUBIGNY-SUR-NÈRE**  
(Cher)

**Prix de la mise en valeur du patrimoine**

**LASSAY-LES-CHÂTEAUX**  
(Mayenne)

**TROYES**  
(Aube)

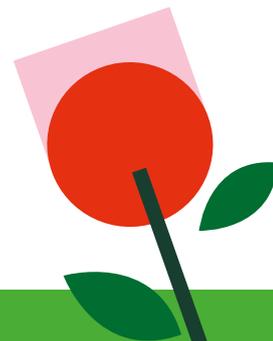
**Prix de la valorisation paysagère**

**HYÈRES-LES-PALMIERS**  
(Var)

**SOULTZMATT**  
(Haut-Rhin)

**Prix du fleurissement printanier**

**VENDÔME**  
(Loir-et-Cher)



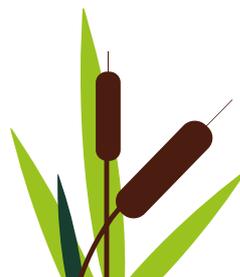
**Prix du  
jardin  
éphémère**

**NANCY**  
(Meurthe-et-  
Moselle)



**Prix du développement  
durable**

**VERSAILLES**  
(Yvelines)



**Prix de la stratégie  
d'aménagement paysager**

**CRÉTEIL**  
(Val-de-Marne)

**NEVERS**  
(Nièvre)

**Prix de la mise en valeur du  
patrimoine naturel**

**ORMES**  
(Loiret)

**Prix de la démarche  
citoyenne**

**QUIERS-SUR-BÉZONDE**  
(Loiret)

**Prix de la reconquête  
écologique du cadre urbain**

**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**  
(Essonne)



**Avertissements**

**ENSISHEIM**  
(Haut-Rhin)

**VINDRY-SUR-TURDINE**  
(Commune déléguée historique : Saint-Loup) (Rhône)

**Retraits de la  
4<sup>ème</sup> Fleur**

**LE VÉSINET**  
(Yvelines)

**LOYAT**  
(Morbihan)

**VIVAISE**  
(Aisne)



## Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Ministère de l'Économie des Finances  
et de la Souveraineté industrielle et numérique

Télédoc 311  
6 rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13

Tél : 01 44 97 06 41  
Mail : message@cnvvf.fr



[www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)